



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-009-2016-10

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2016

Sommaire

Direction nationale d'Interventions domaniales (DNID)

IDF-2016-09-27-031 - Arrêté portant délégation générale de signature de Madame Agnès TEYSSIER d'ORFEUIL, sous-directrice en charge de la DNID, aux cadres B du pôle gestion des patrimoines privés (3 pages)

Page 3

Direction nationale d'Interventions domaniales (DNID)

IDF-2016-09-27-031

Arrêté portant délégation générale de signature de Madame
Agnès TEYSSIER d'ORFEUIL, sous-directrice en charge
de la DNID, aux cadres B du pôle gestion des patrimoines
privés



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES

3 avenue du chemin de Presles

94417 Saint Maurice cedex

☎ 01 45 11 62 00

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

L'administratrice civile hors classe, sous-directrice en charge de la direction nationale d'interventions domaniales,

VU le code civil et notamment ses articles 809 et suivants ;

VU le code de procédure civile et notamment ses articles 1342 et suivants ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles R2331-1 et suivants ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté du 23 décembre 2006 relatif à la direction nationale d'interventions domaniales ;

VU l'arrêté du 4 février 2015 du Premier ministre, du ministre des finances et des comptes publics et du secrétaire d'Etat chargé du budget portant nomination de **Mme Agnès TEYSSIER d'ORFEUIL**, administratrice civile hors classe, en qualité de sous-directrice en charge de la direction nationale d'interventions domaniales.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux contrôleurs des finances publiques mentionnés en annexe au présent arrêté, à l'effet de signer en mon nom, dans la limite de compétence territoriale de la DNID :

- tous les courriers, y compris les demandes de prise de possession de valeurs et autres bien détenus par des tiers sans limite de montant, relatifs à l'administration provisoire des successions non réclamées ou à la curatelle des successions vacantes⁽¹⁾ dont la gestion a été confiée au Domaine ;
- tous les actes administratifs se rapportant à l'appréhension, la gestion et la liquidation des successions y compris en déshérence qui ont été confiées au Domaine ;
- les inventaires prévus à l'article 1344 du code de procédure civile ;
- les actes de nature comptable suivants :

⁽¹⁾ Prévus aux articles 810 et suivants du code civil pour les décès postérieurs au 01/01/2007 (Loi du 23 juin 2006) et aux anciens articles 811 et suivants du code civil pour les décès antérieurs au 01/01/2007 (Loi du 20 novembre 1940 et arrêté du 2 novembre 1971).

- toutes pièces se rapportant au compte 907 « Opérations commerciales du Domaine » dans la limite de 10 000 € ;
- les autorisations de paiement dans la limite de 10 000 € ;
- les ordres de paiement concernant les dépenses sur crédits budgétaires se rapportant aux successions en déshérence ou sur le compte d'affectation spéciale (CAS) « Gestion du patrimoine de l'Etat » se rapportant aux biens sans maître jusqu'à 10 000 € ;
- les ordres de restitution à des héritiers ou légataires jusqu'à 10 000 €.

Article 2 : La présente délégation annule et remplace la délégation consentie le 2 mai 2016 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

A Saint-Maurice, le 27 septembre 2016

Agnès TEYSSIER d'ORFEUIL

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'ATE' or similar, with a horizontal line underneath.

ANNEXE A L'ARRÊTÉ DU 27/09/2016
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE
Liste des contrôleurs des finances publiques
Gestion des patrimoines privés

Nom - Prénom
BEGHIN Mélanie
BLANCHARD Patrice
CHEYROUSE Martine
CLAVARD Xavier
DARMON Jonathan
FAVIER Christophe
GRANOMORT Sarah
HATTE Nadine
JOUET Roman
LE BRIS Gaël
MEDEUF Carhel
MORTBONTEMPS Françoise
PALUT Cécile
QUERO Dominique
WU Guanjing